

GRACQ
Les Cyclistes Quotidiens
Locale d'Ixelles
Rue Jean-Baptiste Colyns, 3
1050 Ixelles
T +32 487 78 72 15
ixelles@gracq.org

Pascal Smet
Ministre de la Mobilité
Avenue Roi Albert II, 37
1030 Schaerbeek



Ixelles, le 11 mai 2015

Objet : aménagements prévus à la rue du Page – ICR 7

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons de vous interpeller au sujet du projet de réaménagement de façade à façade de la rue du Page par laquelle passe l'itinéraire cyclable régional 7 (ICR 7), faisant suite à un courrier que nous vous avons adressé à ce sujet en date du 19 janvier dernier.

Ce projet prévoit notamment la suppression du stationnement en épi et à la mise à contre-sens cycliste (SUL) de la voirie, ce qui constitue la pierre d'achoppement avec la commune. Celle-ci s'y est en toute attente opposée lors de la commission de concertation qui s'est tenue en juin 2014, invoquant notamment la perte de places de stationnement imputable à la suppression du stationnement en épi au profit d'un stationnement longitudinal. Nous regrettons l'attitude de la commune étant donné que ce passage est, comme nous le détaillons ci-après, le plus optimal pour les cyclistes.

Dans le cadre de la commission infrastructure qui s'est tenue le 2 février dernier, le **député** bruxellois Arnaud Pinxteren vous a interpellé relativement à la finalisation du réseau ICR et aux aménagements prévus dans ce cadre, en ce compris le tronçon passant par la rue du Page. Il s'est exprimé en ces termes :

« Pouvez-vous nous informer à propos du délai de délivrance des permis d'urbanisme pour les projets qui ont déjà été soumis à enquête publique ? Il me revient en effet que l'aménagement d'un tronçon de l'ICR 7 passé par l'épreuve d'une commission de concertation en juin dernier ferait l'objet d'un blocage politique, à la suite de l'opposition d'une commune notoirement réputée pour résister aux projets de mobilité régionaux.

Confirmez-vous cette information ? Dans l'affirmative, quelles actions avez-vous entamées afin de lever ce blocage ? De tels blocages, émanant d'une ou de plusieurs communes, ont souvent un lien avec des suppressions de places de parking, comme vous l'avez évoqué dans votre réponse précédente. »

Vous lui avez répondu que, concernant l'ICR 7, la demande de permis avait été introduite et la commission de concertation avait eu lieu en juin dernier. Et d'ajouter que cela impliquait que sa délivrance était à l'étude. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet ? Quelle est la probabilité que cet aménagement soit réalisé conformément au projet initial et, dans l'affirmative, dans quel délai ? Dans le cas contraire, qu'envisagez-vous pour le tracé de l'ICR 7 qui, inscrit au PRAS, ne peut être modifié ?

En tout état de cause, nous vous appelons vivement à conserver le tronçon tel qu'il a initialement été défini et à ne pas choisir la voie de la facilité en le déviant par un autre ICR, ce qui serait dommageable non seulement pour les cyclistes mais aussi pour la qualité de vie des habitants. En effet, outre l'important détour qu'il impliquerait pour les cyclistes, le tronçon de l'ICR 6 compris entre la place Leemans et la chaussée de Waterloo est à la fois inconfortable – pavés de la place Leemans – et insécurisant puisque les cyclistes débouchant en contre-sens

SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

cycliste de la **rue du Ten Bosch** doivent faire preuve de ténacité pour traverser la chaussée de Waterloo, les automobilistes venant de la gauche ne s'attendant pas à les croiser à cet endroit et ne les laissant que trop rarement passer. Et ce en dépit du feu cycliste qui y prévaut. Indépendamment du réaménagement de la rue du Page, la portion de l'ICR 6 précitée doit certes être maintenue mais bénéficier d'aménagements adéquats afin de garantir et confort et sécurité. Nous avons d'ailleurs plaidé pour de tels aménagements lors de la mise à jour de notre « dossier ICR » dans lequel nous mettons en exergue les « points noirs » existants sur ces ICR et préconisons des **aménagements** pour y remédier.

En vous remerciant d'avance pour les réponses que vous pourrez apporter à la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Pauline de WOUTERS d'OPLINTER
Responsable du GRACQ d'Ixelles

**SECRÉTARIAT
CENTRAL**

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org